



CANTON DE CHAMPLAIN
RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL

le 12 mars 2020
SALLE MUNICIPALE

MEMBRES PRÉSENTS: Normand Riopel, maire
Peter Barton, conseiller
Jacques Lacelle, conseiller
André Roy, conseiller
Michel Lalonde, conseiller
Violaine Tittley, conseillère
Sarah Bigelow, conseillère
Gérard Miner, conseiller

ABSENCE MOTIVÉE: Troy Carkner, conseiller

AUSSI PRÉSENTS: Paula Knudsen, directrice générale
Alison Collard, greffière
Kevin Tessier, trésorier
James McMahon, directeur des travaux publics
Lisa Burroughs, directrice des parcs et loisirs
Jennifer Laforest, urbaniste senior
Jennifer Drury, directrice des Services de garde
Jacques Gauthier, officier en chef de la construction

OUVERTURE DE LA SÉANCE - 19 H

La réunion régulière a été ouverte à 19 h 07.

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Aucun conflit noté.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Trois points ont été ajoutés à l'ordre du jour : 10.1 Pandémie COVID-19; 12.3 Règlement 2020-22 - Extension de l'entente avec Mike's Waste Disposal pour la collecte et transport des matériaux recyclables; et 13.4 Conservation de la Nation Sud - Révision de la Loi sur les offices de protection de la nature. Il fut

Résolution 2020-94

Proposé par: Gérard Miner

Appuyé par: Sarah Bigelow

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil approuve l'ordre du jour de la réunion régulière du 12 mars 2020, tel que modifié.

ADOPTÉ

PRÉSENTATION PAR LE CONSEIL

Aucune

PRÉSENTATION – COMITÉS / CONSULTANTS

Aucune

DÉLÉGATION

Aucune

RAPPORTS DU PERSONNEL

Urbanisme

Liste des projets d'urbanisme en cours

Le Conseil a examiné la liste. Il fut

Résolution 2020-95

Proposé par: Gérard Miner

Appuyé par: Sarah Bigelow

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la liste des projets d'urbanisme en cours, telle que mise à jour pour mars 2020, soit reçue et classée.

ADOPTÉ

Demande de modification du Règlement de zonage - Morin

Le Conseil a examiné le rapport de l'urbaniste. Il fut

Résolution 2020-96

Proposé par: Gérard Miner

Appuyé par: Violaine Tittley

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport du Service d'urbanisme, daté du 12 mars 2020, relativement à une demande de modification du Règlement de zonage 2000-75 pour Erika Morin, soit reçu et que le Règlement 2020-07 soit présenté pour la troisième lecture.

ADOPTÉ

Demande de modification du Plan officiel et du Règlement de zonage - Ridge Holdings Inc.

Le Conseil a examiné le rapport de l'urbaniste. Il fut

Résolution 2020-97

Proposé par: Sarah Bigelow

Appuyé par: Peter Barton

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport du Service d'urbanisme, daté du 12 mars 2020, relativement à une demande de modification du Règlement 2012-85 Plan officiel des aires urbaines du canton de Champlain et une demande de modification du Règlement de zonage 2000-75 pour Ridge Holdings Inc., soit reçu et que les Règlements 2020-08 et 2020-09 soient présentés pour la troisième lecture.

ADOPTÉ

Demande de modification du Règlement de zonage - Chabot/Quester

Le Conseil a examiné le rapport de l'urbaniste. Il fut

Résolution 2020-98

Proposé par: Jacques Lacelle

Appuyé par: André Roy

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport du Service d'urbanisme, daté du 12 mars 2020, relativement à une demande de modification du Règlement de zonage 2000-75 pour

André Chabot et Alexandra Quester, soit reçu et que le Règlement 2020-10 soit présenté pour la troisième lecture.

ADOPTÉ

Demande de morcellement B-095-2019 - Beverley Howes

Le Conseil a examiné le rapport de l'urbaniste. Il fut

Résolution 2020-99

Proposé par: Michel Lalonde

Appuyé par: Sarah Bigelow

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la demande de morcellement pour Beverley Howes, ainsi que les commentaires de l'urbaniste, le surintendant de drainage et l'officier en chef de la construction, soient reçus et que la demande de morcellement (dossier B-095-2019) soit accordée avec les conditions suivantes:

1. Le requérant fournit un plan de site préparé par un arpenteur-géomètre qui fait partie de l'ordre des arpenteurs-géomètres de l'Ontario identifiant tous les bâtiments existants, tous les puits et les systèmes des eaux usées présents, ainsi que les marges de recul entre les bâtiments et les lignes de propriété pour le terrain retenu;
2. Le requérant obtient un permis de démolition et de transfert du chef du bâtiment pour la remise en bois au 8051, chemin Fitzpatrick.
3. Le requérant fournit une emprise routière qui achemine tous les terrains de 13 m de l'axe du chemin Fitzpatrick au canton de Champlain. Le transfert doit être préparé et exécuté sans frais ni charge au canton de Champlain en contrepartie du paiement de 1,00 \$; et
4. Que le paiement des taxes et autres frais incluant pénalités et intérêts soit mis à jour avec la municipalité.

ADOPTÉ

Demande de morcellement B-096-2019 - Amélie Berlinguette

Le Conseil a examiné le rapport de l'urbaniste. Il fut

Résolution 2020-100

Proposé par: Peter Barton

Appuyé par: Gérard Miner

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la demande de morcellement pour Amélie Berlinguette, ainsi que les commentaires de l'urbaniste, du directeur du drainage et de l'officier en chef de la construction, soient reçus et que la demande de morcellement (dossier B-096-2019) soit accordée avec les conditions suivantes :

1. Que le paiement des taxes et autres frais incluant pénalités et intérêts soit mis à jour avec la municipalité.

ADOPTÉ

Demande de morcellement B-098-2019, B-099-2019 et B-100-2019 - Aline Parisien

Le Conseil a examiné le rapport de l'urbaniste. Il fut

Résolution 2020-101

Proposé par: Michel Lalonde

Appuyé par: Gérard Miner

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la demande de morcellement pour Aline Parisien, ainsi que les commentaires de l'urbaniste, du directeur du drainage et de l'officier en chef de la construction, soient reçus et que la demande de morcellement (dossier B-098-2019) soit accordée avec les conditions suivantes :

1. Le requérant obtient une modification au règlement de zonage, avec possibilité d'appel épuisée, pour le lot A, afin de déterminer l'emplacement des bâtiments sur le site et de permettre une réduction de la façade; et
2. Que le paiement des taxes et autres frais incluant pénalités et intérêts soit mis à jour avec la municipalité.

ADOPTÉ

Résolution 2020-102

Proposé par: Sarah Bigelow

Appuyé par: André Roy

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la demande de morcellement pour Aline Parisien, ainsi que les commentaires de l'urbaniste, du directeur du drainage et de l'officier en chef de la construction, soient reçus et que la demande de morcellement (dossier B-099-2019) soit accordée avec les conditions suivantes :

1. Le requérant obtient une modification au règlement de zonage, avec possibilité d'appel épuisée pour les lots A et B, afin de clarifier les usages permis, déterminer l'emplacement des bâtiments sur le site, et de permettre la création de nouveaux terrains avec une réduction de la façade; et
2. Que le paiement des taxes et autres frais incluant pénalités et intérêts soit mis à jour avec la municipalité.

ADOPTÉ

Résolution 2020-103

Proposé par: Peter Barton

Appuyé par: Violaine Tittley

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la demande de morcellement pour Aline Parisien, ainsi que les commentaires de l'urbaniste, du directeur du drainage et de l'officier en chef de la construction, soient reçus et que la demande de morcellement (dossier B-100-2019) soit accordée avec les conditions suivantes :

1. Le requérant fournis un plan de site préparé par un arpenteur-géomètre qui fait partie de l'ordre des arpenteurs-géomètres de l'Ontario identifiant la façade de lot A sur la route 17; et
2. Que le paiement des taxes et autres frais incluant pénalités et intérêts soit mis à jour avec la municipalité.

ADOPTÉ

Demande de morcellement B-001-2020 - Gestion Par-5 Inc.

Le Conseil a examiné le rapport de l'urbaniste. Il fut

Résolution 2020-104

Proposé par: Peter Barton

Appuyé par: Gérard Miner

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la demande de morcellement pour Gestion Par 5 Inc., ainsi que les commentaires de l'urbaniste, du directeur du drainage et de l'officier en chef de

la construction, soient reçus et que la demande de morcellement (dossier B-001-2020) soit accordée avec les conditions suivantes :

1. Le requérant enlève la deuxième entrée au lot A conformément au règlement du canton de Champlain; et
2. Que le paiement des taxes et autres frais incluant pénalités et intérêts soit mis à jour avec la municipalité; et
3. Que le requérant fournisse un plan de référence dûment enregistré que se conforme essentiellement à la demande telle que soumise afin de confirmer les dimensions du terrain détaché (A).

ADOPTÉ

ADOPTION DE RÈGLEMENTS D'URBANISME

Règlement 2020-07 - qui modifie le Règlement de zonage 2000-75 (Morin)

Le Conseil a examiné ce règlement proposé. Il fut

Résolution 2020-105

Proposé par: Gérard Miner

Appuyé par: Violaine Tittley

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la troisième lecture et l'approbation finale soient accordées au Règlement 2020-07, qui modifie le Règlement de zonage 2000-75 pour Erika Morin.

ADOPTÉ

Règlement 2020-08 - qui modifie le Plan Officiel des aires urbaines du Canton de Champlain (Ridge Holdings Inc.)

Le Conseil a examiné ce règlement proposé. Il fut

Résolution 2020-106

Proposé par: Peter Barton

Appuyé par: Sarah Bigelow

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la troisième lecture et l'approbation finale soient accordées au Règlement 2020-08, qui modifie le Règlement 2012-85, un règlement qui adopte le Plan officiel des aires urbaines du Canton de Champlain pour Ridge Holdings Inc.

ADOPTÉ

Règlement 2020-09 - qui modifie le Règlement de zonage 2000-75 (Ridge Holdings Inc.)

Le Conseil a examiné ce règlement proposé. Il fut

Résolution 2020-107

Proposé par: Peter Barton

Appuyé par: Sarah Bigelow

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la troisième lecture et l'approbation finale soient accordées au Règlement 2020-09, qui modifie le Règlement de zonage 2000-75 pour Ridge Holdings Inc.

ADOPTÉ

Règlement 2020-10 - qui modifie le Règlement de zonage 2000-75 (Chabot/Quester)

Le Conseil a examiné ce règlement proposé. Il fut

Résolution 2020-108

Proposé par: Jacques Lacelle

Appuyé par: André Roy

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la troisième lecture et l'approbation finale soient accordées au Règlement 2020-10, qui modifie le Règlement de zonage 2000-75 pour André Chabot and Alexandra Quester.

ADOPTÉ

Administration

Aucun

Finances

Rémunération du conseil 2019

Le Conseil a examiné ce document. Il fut

Résolution 2020-109

Proposé par: Sarah Bigelow

Appuyé par: Gérard Miner

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport au Conseil daté du 5 mars 2020 qui énumère la rémunération et les dépenses payées aux membres du Conseil et des membres des conseils locaux en 2019 et qu'a soumis le trésorier, soit reçu et classé.

ADOPTÉ

Comptes

Le Conseil a examiné ce document. Il fut

Résolution 2020-110

Proposé par: André Roy

Appuyé par: Jacques Lacelle

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les comptes payés et tels que présentés par le trésorier le 12 février 2020, soient reçus et classés.

ADOPTÉ

Service d'incendie

Le Conseil a examiné ces rapports. Il fut

District 1 - rapport mensuel - février 2020

Résolution 2020-111

Proposé par: Jacques Lacelle

Appuyé par: Gérard Miner

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport mensuel du Service d'incendie pour le mois de février 2020, tels que soumis par le chef de district 1, soit reçu et classé.

ADOPTÉ

District 2 - rapport mensuel - février 2020

Aucun

Parcs et loisirs

REC - rapport mensuel - février 2020

Le Conseil a examiné ce rapport. Il fut

Résolution 2020-112

Proposé par: Jacques Lacelle

Appuyé par: Sarah Bigelow

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport mensuel du Service des parcs et loisirs pour le mois de février 2020, tel que soumis par la directrice du Service des parcs et loisirs, soit reçu et classé.

ADOPTÉ

Travaux publics

PWD - rapport mensuel - février 2020

Le Conseil a examiné ce rapport. Il fut

Résolution 2020-113

Proposé par: Sarah Bigelow

Appuyé par: Violaine Tittley

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport de la voirie pour le mois de février 2020, tel que soumis par le directeur du Service des travaux publics, soit reçu et classé.

ADOPTÉ

Rapport PWD-02-20 - Association des superviseurs de la route de l'est de l'Ontario accueille le salon commercial des travaux publics municipaux de l'Association des superviseurs de la route de l'Ontario

Le Conseil a examiné ce rapport. Il fut

Résolution 2020-114

Proposé par: André Roy

Appuyé par: Michel Lalonde

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport PWD-02-20 du Service des travaux publics, daté du 12 mars 2020 relativement à l'accueil du salon commercial des travaux publics municipaux de l'Association des superviseurs de la route de l'Ontario (ASRO) par l'Association des superviseurs de la route de l'est de l'Ontario (ASREO) soit reçu et que le Conseil appuie la participation du directeur des travaux publics (en tant que président de ASREO) au sein du comité organisateur d'ASREO pour le salon commercial 2022 de travaux publics municipaux d'ASRO.

ADOPTÉ

PWD Note de service - PWT2020-02 - trottoirs et bordures de routes

Résolution 2020-115

Proposé par: Jacques Lacelle

Appuyé par: Sarah Bigelow

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la note de service du Service des travaux publics relativement à l'attribution du contrat PWT2020-02 Trottoirs et bordures de routes soit reçue et classée.

ADOPTÉ

PWD Note de service - ROAD-02-20 - dépoussiérant liquide

Résolution 2020-116

Proposé par: Violaine Tittley

Appuyé par: Gérard Miner

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la note de service du Service des travaux publics, relativement à l'attribution du contrat ROAD-02-20 - dépoussiérant liquide, soit reçue et classée.

ADOPTÉ

Bâtiment

CBO - rapport mensuel - février 2020

Le Conseil a examiné ce rapport. Il fut

Résolution 2020-117

Proposé par: Gérard Miner

Appuyé par: Sarah Bigelow

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport du Service du bâtiment pour le mois de février 2020, tel que soumis par l'officier en chef de la construction, soit reçu et classé.

ADOPTÉ

Réglementation

BEO - rapport mensuel - février 2020

Le Conseil a examiné ce rapport. Il fut

Résolution 2020-118

Proposé par: Jacques Lacelle

Appuyé par: Peter Barton

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport du Service de la réglementation pour le mois de février 2020, tel que soumis par l'officier de la réglementation, soit reçu et classé.

ADOPTÉ

Communications et développement économique

CED - Rapport mensuel - février 2020

Le Conseil a examiné ce rapport. Il fut

Résolution 2020-119

Proposé par: Sarah Bigelow

Appuyé par: Gérard Miner

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport de communications et de développement économique du mois de février 2020, tel que soumise par la coordonnatrice en communications et relations publiques, soit reçu et classé.

ADOPTÉ

Services de garde

DCS - rapport mensuel - février 2020

Le Conseil a examiné ce rapport. Il fut

Résolution 2020-120

Proposé par: Jacques Lacelle

Appuyé par: Sarah Bigelow

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport des Services de garde pour le mois de février 2020, tel que soumis par la directrice des Services de garde, soit reçu et classé.

ADOPTÉ

Drainage

Rapport mensuel de drainage - février 2020

Le Conseil a examiné ce rapport. Il fut

Résolution 2020-121

Proposé par: Gérard Miner

Appuyé par: Michel Lalonde

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport du surintendant du drainage pour le mois de février 2020, tel que soumis par celui-ci, soit reçu et classé.

ADOPTÉ

Eau-Égout / Agence ontarienne des eaux

Le Conseil a examiné ces rapports. Il fut

Résolution 2020-122

Proposé par: Michel Lalonde

Appuyé par: Violaine Tittley

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les rapports annuels pour les systèmes de l'eau potable de Vankleek Hill, L'Original et de Laurentian Park pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019, tels que soumis par l'Agence ontarienne des eaux (AOE) soient reçus et classés et que le personnel soit chargé de répondre aux recommandations comprises dans les rapports.

ADOPTÉ

Rapport annuel 2019 de l'AOE pour le réseau de l'eau potable de Vankleek Hill (ADOPTÉ)

Rapport annuel 2019 de l'AOE pour le réseau de l'eau potable de L'Original (ADOPTÉ)

Rapport annuel 2019 de l'AOE pour le réseau de l'eau potable de Laurentian Park (ADOPTÉ)

RAPPORT DES MEMBRES DES COMITÉS DE LIAISON / RAPPORT DES COMITÉS

Recyclage

Aucun

Conseil de la bibliothèque

Le Conseil a examiné ces deux documents. Il fut

Résolution 2020-123

Proposé par: Peter Barton

Appuyé par: Michel Lalonde

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE

(i) le rapport de la Bibliothèque publique du canton de Champlain pour le mois de

février 2020; et

(ii) le procès-verbal de la réunion du 20 janvier 2020 du Conseil de la bibliothèque publique du canton de Champlain, tels que soumis par sa présidente et par la bibliothécaire en chef, soient reçus et classés.

ADOPTÉ

LIB - rapport mensuel - février 2020 (ADOPTÉ)

Procès-verbal de la réunion du 20 janvier 2020 (ADOPTÉ)

Comité plénier

Le Conseil a décidé d'enlever le point 8.3.4. Rapport PED-01-2020 - Plan d'amélioration communautaire de la section Comité plénier afin de discussion supplémentaire. Il fut

Résolution 2020-124

Proposé par: André Roy

Appuyé par: Sarah Bigelow

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les items suivants, tels qu'identifiés sous la rubrique «items par consentement» à l'ordre du jour de la réunion régulière du 12 mars 2020, soient adoptés :

8.3.1. Rapport du Service de l'administration AD-03-2020 - Modifications proposées au Code de conduite du Conseil

8.3.2. Rapport du Service de l'administration AD-04-2020 - Plan stratégique

8.3.3. Rapport REC-01-20 - Proposition d'exemption au Règlement 2019-57 politique sur l'approvisionnement des services - réparations à la marina de L'Orignal

8.3.5. Rapport PED-02-2020 - Politique pour les événements spéciaux

8.3.6. Rapport PED-03-2020 - Résultats préliminaires du sondage des entreprises locales 2020

8.3.7. Note de service PWD 01-20 - Attribution des contrats

8.3.8. Note de service PWD 02-20 - Remplacement du pont à Hawkesbury, Route 34 et chemin de Comté 17 - Mise à jour

ADOPTÉ

Texte des résolutions adoptées par consentement telles qu'identifiées dans la résolution 2020-124 :

Rapport du Service de l'administration AD-03-2020 - Modifications proposées au Code de conduite du Conseil

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport AD-03-2020 du Service de l'administration, daté du 24 février 2020 relativement aux modifications proposées au code de conduite du conseil soit reçu et que le comité plénier recommande qu'un règlement qui modifie le Règlement 2019-06 qui établit un code de conduite du conseil soit présenté pour adoption.

ADOPTÉ

Rapport du Service de l'administration AD-04-2020 - Plan stratégique

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport AD-04-2020 du Service de l'administration, daté du 24 février 2020, relativement à un plan stratégique soit reçu, et que le comité plénier recommande que les effectifs préparent une demande d'offres de services pour la préparation de plan stratégique corporatif de 5 ans et un plan stratégique pour le développement économique de 5 ans d'une firme professionnelle qui mènera la rédaction des deux plans stratégiques.

ADOPTÉ

Rapport REC-01-20 - Proposition d'exemption au Règlement 2019-57 politique sur l'approvisionnement des services - réparations à la marina de L'Orignal

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport REC-01-20 du Service des parcs et loisirs, daté du 3 mars 2020 soit reçu et qu'une exemption au Règlement 2019-57 soit accordée à la directrice des parcs et loisirs pour l'achat des biens et/ou des services pour la marina de L'Orignal qui sont financés par le Département de Pêches et Océans et quand la valeur des biens et/ou des services est moins de 100 000 \$; et

DE PLUS, QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la directrice des parcs et loisirs soit autorisée à conclure une entente avec le Département de Pêches et Océans pour l'installation d'une nouvelle glissière de sécurité.

ADOPTÉ

Rapport PED-01-2020 - Plan de la zone d'amélioration communautaire

Résolution 2020-125

Proposé par: Gérard Miner

Appuyé par: Peter Barton

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil approuve la proposition de termes de contrat pour le plan de la zone d'amélioration communautaire;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil appuie la décision de signer une entente avec JL Richards pour la rédaction d'un plan de la zone d'amélioration communautaire pour le canton de Champlain;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil nomme les membres du conseil suivants au sein du comité directeur du projet : le maire Riopel, le conseiller Carkner, le conseiller Lacelle, le conseiller Lalonde et la conseillère Biglow; et

DE PLUS, QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil appuie le lancement du projet par le Service de l'administration sur le site Web le 1^{er} avril 2020.

ADOPTÉ

Rapport PED-02-2020 - Politique pour les événements spéciaux

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le comité plénier reçoive la politique provisoire pour les événements spéciaux; et

DE PLUS, QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le comité plénier recommande que le Conseil demande au Service de l'administration de faire une consultation publique et de reporter un sommaire des commentaires reçus à une réunion ultérieure du Conseil.

ADOPTÉ

Rapport PED-03-2020 - Résultats préliminaires du sondage des entreprises locales 2020

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le comité plénier reçoive le rapport d'urbanisme et de développement économique PED-02-2020 - Résultats préliminaires du sondage des entreprises locales 2020 à titre d'information.

ADOPTÉ

Note de service PWD 01-20 - Attribution des contrats

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la note de service 01-20 du Service des travaux publics relativement à l'attribution des contrats soit reçue et classée.

ADOPTÉ

Note de service PWD 02-20 - Remplacement du pont à Hawkesbury, Route 34 et chemin de Comté 17 - Mise à jour

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le comité plénier recommande qu'une lettre soit envoyée au Ministère de transport de l'Ontario en réponse à la lettre de Jacobs Canada Inc. datée du 14 février 2020, qui exprime l'opinion du canton de Champlain que la décision d'introduire une condition d'arrêt à l'intersection de la Route 34 et du chemin du Comté 17 (rampe N/S-O) est une très mauvaise décision et qu'elle entraînera des accidents graves et potentiellement mortels; et que la rampe d'accélération devrait rester telle quelle. L'introduction d'un arrêt créera une situation très grave similaire à celle qui existait pendant des années à l'intersection de la Route 34 et la Route 417 (rampe de sortie O-N/S et rampe d'entrée N/S-O);

DE PLUS, QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le canton de Champlain tient le Ministère de transport de l'Ontario directement responsable de tous accidents graves et mortels qui se produisent suite à l'installation de l'arrêt; et

DE PLUS, QU'IL SOIT RÉSOLU QU'une copie de cette lettre soit envoyée à l'honorable Caroline Mulroney, ministre de transport de l'Ontario; les ingénieurs de projet du ministère de transport de l'Ontario; Amanda Simard, députée, Glengarry-Prescott-Russell; les Comtés unis de Prescott et Russell; et la ville de Hawkesbury.

ADOPTÉ

Comité du sentier récréatif de Prescott et Russell

Aucun

RAPPORT DU MAIRE

Aucun

AUTRES SUJETS

Pandémie COVID-19

Le Conseil a discuté de la pandémie COVID-19 récemment déclarée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'impact que cela aura sur notre communauté. La directrice générale a avisé le Conseil que les effectifs surveillent la situation et qu'un régime de désinfection à l'hôtel de ville a été mis en place. De plus, la directrice générale a informé le Conseil que le Bureau de santé de l'est de l'Ontario (BSEO) tiendra une téléconférence le lendemain matin; et basé sur leur information et recommandations, le canton décidera si la fermeture de nos facilités est requise. L'information sera publié sur le site Web du Canton et partagée via les médias sociaux.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Le Conseil a examiné ces procès-verbaux. Il fut

Résolution 2020-126

Proposé par: Jacques Lacelle

Appuyé par: André Roy

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil approuve les procès-verbaux des réunions suivantes :

- Réunion publique – le 12 février 2020;
- Réunion régulière – le 12 février 2020; et

- Réunion du comité plénier – le 3 mars 2020;
tels que présentés.

ADOPTÉ

Procès-verbal - réunion publique - 12 février 2020 (ADOPTÉ)

Procès-verbal - réunion régulière - 12 février 2020 (ADOPTÉ)

Procès-verbal - comité plénier - 3 mars 2020 (ADOPTÉ)

ADOPTION DE RÈGLEMENTS

Règlement 2020-13 - Modification au Règlement 2019-06 - Code de conduite du Conseil

Le Conseil a examiné ce règlement proposé. Il fut

Résolution 2020-127

Proposé par: Gérard Miner

Appuyé par: Sarah Bigelow

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE trois lectures et l'approbation finale soient accordées au Règlement 2020-13, qui modifie le Règlement 2019-06 (un règlement qui établit un code de conduite pour les membres du Conseil de la Corporation du canton de Champlain).

ADOPTÉ

Règlements 2020-14 à 2020-21 – qui autorise le prélèvement de la somme payée pour l'entretien et les réparations effectués aux drains municipaux

Le Conseil a examiné ces règlements proposés. Il fut

Résolution 2020-128

Proposé par: Gérard Miner

Appuyé par: Sarah Bigelow

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE trois lectures et l'approbation finale soient accordées aux règlements suivants, qui autorisent le prélèvement de la somme payée afin d'assurer l'entretien et les réparations de divers drains municipaux :

- Règlement 2020-14, règlement afin d'autoriser le prélèvement de la somme payée pour l'entretien effectué au drain principal du drain municipal Duval, qui a été construit conformément au Règlement 482.
- Règlement 2020-15, règlement afin d'autoriser le prélèvement de la somme payée pour l'entretien et les réparations effectués au drain principal du drain municipal Gauthier, qui a été construit conformément au Règlement 2005-75.
- Règlement 2020-16, règlement afin d'autoriser le prélèvement de la somme payée pour l'entretien et les réparations effectués au drain principal du drain municipal Gilbert J. Barton, qui a été construit conformément au Règlement 81-35.
- Règlement 2020-17, règlement afin d'autoriser le prélèvement de la somme payée pour l'entretien et les réparations effectués au drain principal du drain municipal Gougeon, qui a été construit conformément au Règlement 169-75.
- Règlement 2020-18, règlement afin d'autoriser le prélèvement de la somme payée pour l'entretien et les réparations effectués au drain principal du drain municipal Lower Hawkesbury Creek, qui a été construit conformément au Règlement 350.
- Règlement 2020-19, règlement afin d'autoriser le prélèvement de la somme payée pour l'entretien effectué au drain principal du drain municipal Smith, qui a été construit conformément au Règlement 2005-21.

- Règlement 2020-20, règlement afin d'autoriser le prélèvement de la somme payée pour l'entretien et les réparations effectués au drain principal du drain municipal W.J. Douglas, qui a été construit conformément au Règlement 98-96.
- Règlement 2020-21, règlement afin d'autoriser le prélèvement de la somme payée pour l'entretien et les réparations effectués au drain principal du drain municipal Viateur Charlebois, qui a été construit conformément au Règlement 21-84.

ADOPTÉ

Règlement 2020-22 - Extension de l'entente avec Mike's Waste Disposal pour la collecte et transport des matériaux recyclables

Résolution 2020-129

Proposé par: Jacques Lacelle

Appuyé par: Gérard Miner

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE trois lectures et l'approbation finale soient accordées au Règlement 2020-22 qui autorise une extension à l'entente avec Mike's Waste Disposal Inc. pour la collecte et l'élimination des matières recyclables.

ADOPTÉ

CORRESPONDANCE (action requise)

Comté de Haliburton - Signalisation touristique sur les routes de l'Ontario - report de l'augmentation des frais

Résolution 2020-130

Proposé par: Violaine Tittley

Appuyé par: Peter Barton

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la résolution du Comté de Haliburton, qui demande au Ministère des Industries du patrimoine, du Sport, du Tourisme et de la Culture et au Ministère de Transport de reconsidérer ou d'échelonner l'augmentation de frais du système de signalisation TODS (Tourism-Oriented Directional Signing) afin de permettre aux entreprises de s'adapter, soit appuyée.

ADOPTÉ

Canton de Puslinch - appui pour la position d'AMO relativement au projet de loi 132 relativement à la Loi sur les ressources en agrégats et la Loi de 2002 sur la salubrité de l'eau potable

Ce point a été différé afin de permettre aux effectifs le temps de faire de la recherche à ce sujet.

Canton de Tyendinaga - projet Coastal GasLink

Résolution 2020-131

Proposé par: Gérard Miner

Appuyé par: Jacques Lacelle

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la résolution du canton de Tyendinaga, datée du 2 mars 2020, qui appelle une conclusion pacifique aux perturbations ferroviaires en cours relativement au projet Coastal GasLink, et qui encourage les parties impliquées de trouver une résolution réussie et pacifique de la question de l'oléoduc aussitôt que possible, soit appuyée.

ADOPTÉ

Conservation de la Nation Sud - Révision de la Loi sur les offices de protection de la nature

Résolution 2020-132

Proposé par: Jacques Lacelle

Appuyé par: Sarah Bigelow

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la résolution 44-2020 du Municipalité de La Nation, qui demande au gouvernement provincial d'améliorer son financement des offices de protection de la nature afin de fournir une base de financement plus stable qui empêcherait le déchargement de coûts aux municipalités; et de plus, que le gouvernement provincial maintiendra et ne diminuera pas le mandat de base des offices de protection de la nature.

ADOPTÉ

CORRESPONDANCE (à titre d'information)

Cette correspondance a été fournie à titre d'information.

Ministère des Affaires municipales et du Logement - Déclaration de principes provinciale de 2020

Conservation de la Nation Sud - Mise à jour du programme forestier de la CNS

Ministère des Richesses naturelles et des Forêts - Modifications réglementaires proposées en vertu de la Loi sur les ressources en agrégats

PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a eu aucune question de la part du public.

RENCONTRE À HUIS CLOS

Une réunion à huis clos a eu lieu à 18 h 30 afin de discuter de deux sujets. Suite à ces discussions, il fut

Négociations - mise à jour

Résolution 2020-133

Proposé par: Jacques Lacelle

Appuyé par: Michel Lalonde

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le trésorier soit autorisé à payer pour les dépenses capitales de l'usine de traitement de l'eau de Hawkesbury, notamment le remplacement du toit et le remplacement du moulinet; et

DE PLUS, QU'IL SOIT RÉSOLU QUE ces dépenses soient financées par la réserve pour l'eau et l'égout.

ADOPTÉ

Inondation de L'Orignal

Résolution 2020-113

Proposé par: Gérard Miner

Appuyé par: Jacques Lacelle

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le canton de Champlain fournisse un avis public aux résidents dans la zone d'inondation de L'Orignal, et en particulier aux résidents sinistrés pendant les années précédentes, afin de leur aviser que le Canton ne fournira que du sable, et des sacs pour sables pour collection à la caserne de L'Orignal pour les

résidents qui peuvent s'identifier comme ayant des résidences à risque; et que le Canton ne ramasse que les sacs de sable placés sur la bordure de la rue après l'inondation. Le personnel du Canton et les pompiers volontaires ne rempliront pas, ni ne distribueront et n'installeront pas, ni ne cueilleront pas les sacs de sable.

ADOPTÉ

PROCHAINE RENCONTRE

- Comité plénier - 31 mars 2020 (tentative)
- Réunion publique (zonage) - 9 avril 2020
- Réunion régulière - 9 avril 2020

RÈGLEMENT CONFIRMANT LES PROCÉDURES

Règlement 2020-23

Puisque tous les sujets ont été traités, il fut

Résolution 2020-23

Proposé par: Peter Barton

Appuyé par: Jacques Lacelle

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE trois lectures et l'approbation finale soient accordées au Règlement 2020-23, qui confirme les procédures du Conseil lors de sa réunion du 12 mars 2020.

ADOPTÉ

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Subséquent, il fut

Résolution 2020-136

Proposé par: Sarah Bigelow

Appuyé par: Peter Barton

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil ajourne ses travaux jusqu'au 9 avril 2020 à la salle du Conseil du canton de Champlain à 19 h ou à la convocation du Maire ou de la greffière.

ADOPTÉ

La réunion a été ajournée à 20 h 25.

NORMAND RIOPEL, MAIRE

ALISON COLLARD, GREFFIÈRE